



La mere de ma fille me refuse tout contacte avec elle !!!

Par **bereaux**, le 24/11/2010 à 11:09

Bonjour, je voudrais savoir qu'elle recours ai-je pour pouvoir avoir des contacts avec ma fille qui est dans le nord et moi dans le sud la mère a coupé tout contact je dispose juste d'une adresse et refuse que j'ai des contacts avec ma fille sans aucune raison que dois-je faire ?
merci

Par **Marion2**, le 24/11/2010 à 11:18

Y a-t-il un jugement du Juge aux Affaires Familiales ?